Nations Unies S/PV.4085



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-quatrième année

4085e séance
Mercredi 22 décembre 1999, à 11 heures
New York

Président :	M. Sir Jeremy Greenstock	(Royaume-Uni de Gande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
Membres :	Argentine	M. Petrella
	Bahreïn	M. Buallay
	Brésil	M. Fonseca
	Canada	M. Fowler
	Chine	M. Chen Xu
	États-Unis d'Amérique	Mme Soderberg
	Fédération de Russie	M. Granovsky
	France	M. Dejammet
	Gabon	M. Eboumy
	Gambie	M. Jagne
	Malaisie	M. Mohammad Kamal
	Namibie	M. Andjaba
	Pays-Bas	M. van Walsum
	Slovénie	M. Türk

Ordre du jour

La situation au Timor oriental

99-86814 (F)

La séance est ouverte à 11 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor oriental

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables et en l'absence d'objection, je considère que le Conseil de sécurité décide, au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, d'inviter M. Hédi Annabi, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Annabi à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Pendant cette séance, le Conseil de sécurité va entendre un exposé du Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix au sujet de la situation au Timor oriental.

J'attire l'attention des membres du Conseil sur le document S/1999/1248, lettre du Secrétaire général datée du 14 décembre 1999, transmettant les textes d'une lettre du Représentant permanent de l'Australie auprès de l'Organisation des Nations Unies en date du 10 décembre 1999 ainsi que du cinquième rapport périodique présenté à l'Organisation des Nations Unies sur les opérations de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET).

Je donne maintenant la parole à M. Annabi, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix.

M. Annabi (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer cet exposé sur la situation au Timor oriental en exprimant une vive reconnaissance aux gouvernements qui ont participé à la Conférence des donateurs qui a eu lieu à Tokyo les 16 et 17 décembre. Cette conférence a été à notre avis un plein succès. Des annonces de contributions ont été faites pour la somme totale de 522 millions de dollars, aux fins de l'assistance humanitaire, de l'administration et du renforcement des capacités en vue de l'autonomie, et de la reconstruction et du développement. Le décaissement de ces fonds en temps voulu permettra de veiller à ce que l'ONU disposera des ressources nécessaires pour les tâches vastes et complexes qu'elle a entreprises au Timor oriental. Nous sommes très reconnaissants à tous de cet appui et tout particulièrement au Gouvernement japonais, qui a contribué notablement au succès de la conférence, à la fois en tant que pays hôte et en tant que l'un des principaux donateurs.

Les préparatifs de la conférence de Tokyo ont mis en jeu une coopération exceptionnellement étroite entre l'ONU et ses organismes et programmes, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et, bien sûr, les représentants du peuple du Timor oriental.

S'agissant de la sécurité, la situation est stable dans l'ensemble. Il y a eu des cas isolés d'attaques verbales et parfois physiques de réfugiés retournant dans leurs foyers, au motif qu'ils s'étaient prononcés pour l'autonomie plutôt que pour l'indépendance au cours de la consultation populaire, mais elles ne se sont pas soldées par des blessures graves. Les combattants du FALANTIL sont restés dans leur zone de cantonnement à Aileu, où l'on n'a signalé que quelques incidents mineurs d'indiscipline.

Les observateurs militaires de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), déployés sur l'ensemble du territoire, ont également établi 11 postes de liaison des deux côtés de la frontière avec le Timor occidental pour assurer au mieux la liaison entre la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) et les Forces armées indonésiennes et faciliter le retour des réfugiés.

En ce qui concerne la mise en place de la composante militaire de l'ATNUTO, la planification se poursuit en étroite consultation avec l'INTERFET. Le transfert des opérations de l'INTERFET à une opération des Nations Unies est prévu au cours du mois de février, entre le début et la fin du mois, sur la base d'un arrangement permettant le maintien tout au long de la période d'une forte capacité opérationnelle. Si une grande partie de la force de l'ATNUTO sera issue de l'INTERFET, un certain nombre de ressources importantes devront venir de l'extérieur, en particulier les unités du génie et le soutien héliporté. Le commandant de la Force sera, comme l'a annoncé le Secrétaire général, un officier des Philippines et le commandant adjoint, un officier australien.

S'agissant du retour des réfugiés et de la situation humanitaire, la situation globale est meilleure, même si elle reste très difficile, après toute les destructions qui ont suivi

l'annonce des résultats de la consultation populaire. La coordination des activités de secours humanitaire entre organismes de l'ONU, organismes gouvernementaux et organisations non gouvernementales a été très efficace.

Assurer le retour volontaire des réfugiés demeure l'une des priorités absolues de l'ATNUTO. À la date d'hier, près de 120 000 réfugiés étaient déjà rentrés. En dépit de l'accord conclu entre l'INTERFET et les Forces armées indonésiennes le 22 novembre, sous les auspices de l'Ambassadeur Holbrooke, on n'a pas enregistré une accélération notable du rythme des retours. Plusieurs facteurs peuvent, à mon avis, expliquer ce fait : le premier étant les intimidations persistantes dont font l'objet les réfugiés et la désinformation menée par les milices au Timor occidental, et le second étant le manque d'infrastructures aggravé par la saison des pluies, qui a peut-être un effet dissuasif. En outre, plusieurs indications donnent à penser qu'un certain nombre de réfugiés se trouvant toujours au Timor occidental ne souhaitent pas ou n'envisagent pas, pour différentes raisons, de rentrer immédiatement au Timor oriental.

Les relations entre l'ATNUTO et la population du Timor oriental sont excellentes. L'ATNUTO administre le Timor oriental conformément à la résolution 1272 (1999), en étroite coopération et en consultation avec les Timorais, comme cela est prévu au titre de cette résolution. À cette fin, l'ATNUTO a mis sur pied la Commission consultative nationale du Timor oriental qui sera le principal mécanisme destiné à assurer la coopération avec les habitants du Timor oriental. La Commission est présidée par M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général et Administrateur transitoire, et il sera composé de 15 membres. Sept d'entre eux sont nommés par le Conseil national de la résistance timoraise (CNRT), une large coalition qui avait prôné l'indépendance; M. José Alexandre Gusmão, qu'on appelle également Xanana Gusmão, et M. José Ramos Horta, qui sont rentrés au Timor oriental, le 1er décembre, après 24 années d'exil, sont les dirigeants reconnus du CNRT. Trois membres de la Commission sont nommés par les partis politiques qui avaient appuyé l'autonomie, un membre est nommé par l'église catholique et les quatre autres représenteront l'ATNUTO.

La première réunion de la Commission consultative a eu lieu le 11 décembre et la prochaine réunion doit avoir lieu le 28 ou le 29 décembre. La Commission créera des comités sectoriels qui comprendront des experts timorais et des experts internationaux. Des membres de la Commission ont assisté à la conférence des donateurs à Tokyo en tant que membres de la délégation de l'ONU, y compris M. Xanana Gusmão qui a fait une déclaration à cette réunion.

Alors que deux des sièges attribués aux partis favorables à l'autonomie n'ont pas encore été pourvus, le fait que leur participation a été acceptée de bonne grâce par le CNRT est un signe positif pour ce qui est des perspectives de réconciliation nationale. Il y a également eu des réunions entre des représentants du CNRT et des groupes favorables à l'autonomie, qui se trouvent à l'étranger. Un autre fait positif récent a été la réunion le 12 décembre entre Xanana Gusmão et M. João Tavares, un chef de milice, et l'annonce ultérieure par ce dernier du démantèlement de cette milice.

L'établissement de bonnes relations entre le Timor oriental et l'Indonésie figure également en tête de liste des priorités de l'ATNUTO. À la fin du mois de novembre, M. Gusmão s'est rendu à Jakarta sur l'invitation du Président Wahid. Il a été accueilli chaleureusement par le Président Wahid et d'autres hauts responsables indonésiens qui l'ont assuré de leur détermination d'établir des relations amicales avec le Timor oriental. Ils se sont également engagés à apporter leur aide dans un certain nombre de domaines, y compris pour faciliter la libération de tous les prisonniers politiques timorais encore détenus et je suis heureux d'annoncer que cela a été fait depuis lors.

M. Vieira de Mello s'est également rendu à Jakarta au début de ce mois et y a rencontré le Président Wahid et d'autres responsables de haut niveau. Ils ont notamment discuté de l'établissement d'une représentation indonésienne à Dili, de la reprise des vols entre l'Indonésie et le Timor oriental par des compagnies aériennes indonésiennes, des futurs liens commerciaux et de la coopération pour ce qui est des services bancaires et financiers. Il a également été convenu, sous réserve d'une décision du Gouvernement indonésien, de constituer un groupe de travail avec la participation de l'ATNUTO, qui doit élaborer des mesures en vue de mettre fin au harcèlement par les milices des réfugiés du Timor oriental qui se trouvent encore au Timor occidental. Le Secrétaire général a invité le Président Wahid à se rendre au Timor oriental, lequel a accepté l'invitation et indiqué qu'il s'y rendrait dès que possible.

En ce qui concerne la gouvernance et l'administration publique, l'ATNUTO a maintenant établi une ébauche d'administration au Timor oriental, y compris une présence effective dans chacun des 13 districts. Les priorités immédiates pour assurer l'administration sont le rétablissement d'infrastructures essentielles, la prestation de services sociaux de base, le recrutement de fonctionnaires et la relance du commerce et des échanges. Au total, 275 membres de la police civile sont déployés dans tout le territoire et l'ATNUTO n'épargne aucun effort pour commencer la

formation de la police timoraise au début du mois de février.

L'INTERFET, aux côtés de la police de l'ONU, continue de découvrir les corps des personnes qui ont tuées au cours de la période qui a précédé et qui a fait suite au scrutin du 30 août. Des mesures ont été prises pour enregistrer et mettre en lieu sûr les éléments de preuve pour les enquêtes futures dès lors que les services d'experts et les installations seront disponibles. L'ONU collabore avec plusieurs gouvernements qui ont offert leur assistance. Des rapporteurs spéciaux sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires et sur la question de la torture et de la violence contre les femmes se sont rendus au Timor oriental du 4 au 10 novembre. La commission internationale d'enquête établie par la Commission des droits de l'homme s'est rendue au Timor oriental du 25 novembre au 8 décembre. Ces deux groupes doivent faire rapport à l'Assemblée générale dans un avenir proche.

Je tiens à souligner avec reconnaissance l'aide apportée par ces gouvernements qui nous ont communiqué les noms d'experts pour assumer le vaste éventail de fonctions dont l'ATNUTO doit s'acquitter au Timor oriental. Toutefois, il y a encore des besoins importants au niveau des effectifs de l'ATNUTO, en particulier dans les domaines du travail et des affaires sociales. Nous recherchons également un responsable compétent pour jouer le rôle de médiateur.

L'ATNUTO travaillera en collaboration avec les fonctionnaires timorais dont le recrutement commencera dans un proche avenir. Les Timorais ont convenu que la fonction publique qui était auparavant subventionnée par Jakarta devrait être largement réduite afin que le Timor oriental ait les moyens d'assurer cette fonction par lui-même, après le départ de l'ATNUTO. L'ATNUTO est actuellement en train de mettre sur pied une commission composée principalement de Timorais de l'Est, qui sera chargée de nommer des fonctionnaires et de fixer les salaires et d'autres conditions d'emploi.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Annabi de son exposé très complet.

M. Buallay (Bahreïn) (*parle en arabe*) : La question du Timor oriental a démontré comment la recherche d'une solution à un problème, quelle qu'en soit l'ampleur, peut aboutir grâce à la coopération des parties concernées et à l'aide de l'ONU.

Il est certain que cette vaste opération n'aurait pas réussi sans la véritable volonté manifestée par l'Indonésie de parvenir à une solution, volonté qui s'est concrètement traduite par des engagements indonésiens. Nous signalons également à cet égard les efforts du Portugal.

La reconstruction du Timor oriental aux plans économique et administratif est de la plus grande importance. Cette reconstruction ne doit en aucun cas être dissociée de la réconciliation nationale et de l'établissement de bonnes relations entre le Timor oriental et ses voisins, et en particulier avec l'Indonésie. De telles relations doivent se fonder sur la coopération, laisser de côté le passé et se tourner vers l'avenir.

Parmi les tâches qui doivent être entreprises par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), il y a l'augmentation et la coordination de l'assistance humanitaire aux personnes déplacées et aux rapatriés. À cet égard, un appui plus important par les pays donateurs est requis, et nous nous réjouissons de noter les résultats positifs de la conférence d'annonces de contributions qui s'est tenue récemment à Tokyo. Les contributions financières y annoncées aideront les Nations Unies à s'acquitter de leurs tâches au Timor oriental.

En même temps, nous sommes également satisfaits des moyens utilisés pour assurer le retour des réfugiés dans leurs foyers au Timor oriental. À cet égard, nous exprimons nos remerciements et notre reconnaissance à l'ATNUTO, dirigée par M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général au Timor oriental, pour les efforts qu'elle a déployés. Nous lui souhaitons tout le succès dans la conversion de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) — de force multinationale en une opération de maintien de la paix des Nations Unies.

Mme Soderberg (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter d'avoir organisé cette séance publique aujourd'hui. Très souvent, lorsque les crises ne font plus la une des journaux, l'attention du Conseil peut se détourner vers d'autres crises et, pour ce qui est du Timor oriental en particulier, je crois qu'il est crucial que la communauté internationale reste engagée. Je me félicite également de la mise à jour fournie par le Sous-Secrétaire général Annabi.

Je crois que dans l'ensemble, il faut reconnaître que des progrès considérables ont été accomplis depuis l'année dernière, à commencer par le leadership de l'ONU dans l'organisation de la consultation, la mobilisation de la communauté internationale pour améliorer les conditions qui ont eu lieu à la suite des perturbations consécutives la consultation, et le mouvement rapide tant de la Force

multinationale sous commandement australien, que du leadership des Nations Unies.

Je crois que, dans l'ensemble, les opérations des Nations Unies et la Force multinationale fonctionnent bien et travaillent bien ensemble dans le cadre d'un arrangement unique. Je pense qu'il faut mettre cela au crédit de la très brillante direction du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello. Il a fait preuve de qualités de commandement et de maîtrise et d'une direction digne d'éloges dans une situation très difficile sur le terrain, et je crois qu'il mérite que cet organe le félicite et l'applaudisse.

Il y a eu des progrès notables sur le terrain, grâce surtout aux dirigeants sur place au Timor oriental mais également à l'engagement très direct de la communauté internationale. Je voudrais me féliciter en particulier de la réunion entre M. Gusmão et les anciens dirigeants pro-intégrationnistes ainsi que de la décision subséquente de la milice de déposer les armes. Il s'agit là, je pense, de deux faits nouveaux importants qui aideront à stabiliser la situation sur le terrain.

La transition vers les Casques bleus se produira au début de l'année prochaine, comme M. Annabi l'a dit dans son exposé, et je crois que, d'après toutes les indications, cela se déroulera très bien. Nous nous félicitons également vivement des résultats de la conférence d'annonces de contributions de Tokyo. À ce jour, les États-Unis ont fourni 34,9 millions de dollars à l'effort humanitaire international, et nous avons également fourni 30 millions de dollars à l'appel lancé par les Nations Unies pour aider les réfugiés et les personnes déplacées. Les États-Unis espèrent également fournir une aide supplémentaire pour le développement et le renforcement des capacités du peuple du Timor oriental, ainsi qu'une assistance aux petits agriculteurs.

Il est important, je crois, que les États-Unis restent un partenaire actif du Timor oriental et de la communauté internationale et d'autres donateurs, et qu'ils restent engagés dans les efforts de reconstruction en cours. Cela dit, il subsiste pour nous des préoccupations au sujet de la situation sur le terrain. Nous sommes certainement très troublés par l'information donnée par M. Annabi au sujet de l'échec des efforts pour accélérer le retour des habitants du Timor oriental. Nous avions certainement espéré que cela avancerait de manière plus rapide, et l'ONU et la communauté internationale doivent continuer d'en faire une priorité. Nous pensons également que le moment est venu pour le Gouvernement indonésien de réinstaller hors des camps les Est-Timorais qui choisissent de rester en Indonésie.

Nous attendons certainement avec intérêt de lire le rapport de la Commission internationale d'enquête. Je crois qu'il est important d'appuyer cette commission ainsi que la commission indonésienne d'enquête, et que leurs enquêtes établissent les faits à propos de ce qui s'est produit lors des violences qui se sont produites au Timor oriental.

La nécessité d'informations exactes sur les conditions au Timor oriental est cruciale, de même que l'accès total et sécuritaire des agents internationaux. Je crois qu'il est important que les faits soient établis, non pas seulement sur les conditions mais aussi pour ce qui est des autres éléments de preuve relatifs aux meurtres qui ont été perpétrés au Timor oriental. Je crois que nous voudrions tous que les auteurs de ces actes en soient tenus comptables.

Enfin, je crois que la communauté internationale a fait un investissement immense au Timor oriental et, avec la poursuite du leadership et de l'engagement international, le peuple du Timor oriental sera assuré d'un avenir sûr, pacifique et prospère.

M. Fowler (Canada) (*parle en anglais*): Je voudrais tout d'abord remercier M. Annabi pour ce nouvel exposé excellent et complet, et j'exprime la reconnaissance du Canada au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, ainsi qu'à tous les hommes et femmes de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET), et à ceux qui participent à l'acheminement de l'aide humanitaire tant au Timor oriental qu'au Timor occidental. Grâce à leurs efforts coordonnés déployés à ce jour, et grâce aux efforts des Est-Timorais eux-mêmes, le Timor oriental a réalisé des progrès véritablement remarquables.

Nous commençons maintenant à dépasser les défis les plus pressants en matière de sécurité pour passer aux défis postconflictuels de réinsertion, de reconstruction et de développement. Mais le sort tragique de ceux qui se trouvent encore au Timor occidental continue de nous préoccuper vivement. Il y a des informations persistantes selon lesquelles les milices pro-autonomie continuent d'intimider les réfugiés dans les camps au Timor occidental et entravent leur retour, y compris en ayant recours à une active campagne de désinformation. En conséquence, nous exhortons le Gouvernement indonésien à prendre de nouvelles mesures pour s'attaquer à la situation afin de veiller à ce que toutes les personnes déplacées qui souhaitent regagner leurs foyers puissent le faire dans la sécurité et dans la dignité.

À cet égard, nous nous félicitons de l'accord conclu entre M. de Mello et le Ministre indonésien de la défense pour la mise en place d'un groupe de travail conjoint. Nous espérons que ce groupe prendra rapidement des mesures pour répondre aux préoccupations des personnes déplacées et pour faciliter leur retour rapide et leur réinstallation.

Les efforts de M. de Mello pour rationaliser l'ATNUTO et pour améliorer la coordination et la consultation avec la population du Timor oriental sont particulièrement bienvenus. Nous sommes heureux de noter que les tensions qui avaient marqué au début les relations entre l'ATNUTO et le Conseil national de la résistance est-timoraise (CNRT) semblent s'être dissipées. La création de la Commission consultative nationale devrait aider à engager plus complètement la population du Timor oriental dans le processus de transition et d'administration et, bien sûr, aider à susciter les capacités autochtones d'autogouvernance.

Nous croyons que, même si les plans ne sont pas encore tout à fait arrêtés, la transition de l'INTERFET à l'ATNUTO devrait commencer mi-janvier 2000 pour prendre fin au 28 février. Comme nous l'avons dit à maintes reprises, cette mission aurait pu et aurait dû être, dès le début, une opération de maintien de la paix des Nations Unies et je suis donc satisfait que nos soldats canadiens porteront des casques bleus avant leur départ à la fin mars.

Une fois mise en place, une opération de maintien de la paix commandée et financée par l'ONU permettra d'accroître la légitimité régionale de la force et suscitera une plus grande participation asiatique. Elle permettra également d'alléger le fardeau financier supporté par ceux qui ont fourni des contingents à l'INTERFET. Le partage d'un tel fardeau par l'ensemble de la communauté internationale est au coeur de nos arrangements de sécurité collective, qui sous-tendent à notre avis l'Organisation.

Je ne sais si les autres membres du Conseil savent combien sont énormes les contributions financières faites par le Gouvernement et la population australiens, en notre nom à tous, à cette mission, ou que, pour financer cette opération, un impôt spécial important est prélevé sur le revenu de tous les Australiens, quand celui-ci dépasse un certain seuil. Cette générosité exceptionnelle de la part du Gouvernement et du peuple australiens est profondément appréciée — et admirée par mon gouvernement — mais ce n'est pas ainsi que l'ONU était censée fonctionner.

La mise en place d'un état-major de mission à déploiement rapide aurait bien sûr considérablement contribué au déploiement plus rapide et plus efficace de cette opération et d'autres missions de maintien de la paix des Nations Unies; nous regrettons vivement que les progrès enregistrés sur ce plan au Secrétariat aient été si minimes.

Le Canada appuie totalement les efforts de la commission internationale d'enquête ainsi que ceux de la Commission nationale indonésienne des droits de l'homme. Toute personne reconnue responsable de violations des droits de l'homme devrait être, bien entendu, traduite en justice. Nous croyons comprendre que la commission d'enquête présentera bientôt son rapport et nous espérons que la commission d'enquête comme la Commission nationale indonésienne des droits de l'homme continueront de coopérer et de partager leurs informations afin d'améliorer l'efficacité et la crédibilité de leurs constatations respectives.

M. Fonseca (Brésil) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance publique sur le Timor oriental. Nous savons également gré à M. Annabi de son exposé très complet.

Ma délégation tient tout d'abord à faire l'éloge du personnel de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) pour l'excellent travail qu'elles font à l'heure actuelle.

En avril dernier, la délégation brésilienne a demandé au Secrétaire général d'informer le Conseil de sécurité des incidents survenus à Dili le week-end précédent. Cette demande d'information a déclenché un regain d'intérêt au Conseil pour un point alors délaissé de son ordre du jour. Ce n'était que le début du dernier chapitre d'un processus long et douloureux vers l'autodétermination du Timor oriental. Le Conseil de sécurité a utilisé tous les instruments disponibles, dont la mission menée par l'Ambassadeur Andjaba, qui a été couronnée de succès. Le Timor oriental est riche d'enseignements pour le Conseil quant aux mesures qu'il décidera de prendre à l'avenir.

Le peuple brésilien a toujours soutenu l'objectif de l'indépendance du Timor oriental. En avril, cependant, nous ne nous doutions pas qu'il faudrait tant de souffrances avant d'y parvenir.

L'exposé d'aujourd'hui marque le début de la reconstruction du Timor oriental. La réaction très positive de la communauté internationale à la conférence des donateurs tenue à Tokyo la semaine dernière a dépassé de loin toutes nos espérances. Nous croyons comprendre que la majeure partie des ressources promises à cette conférence ont encore besoin d'être approuvées au plan législatif et qu'elles seront

versées sur une période de trois ans. Nous espérons que les engagements pris à Tokyo seront suivis d'effets.

Le Brésil félicite le Japon et le Portugal de leur générosité. Le Brésil va apporter une modeste contribution au fonds d'affectation spéciale et se déclare prêt à aider le Timor oriental pour la formation dans le domaine des ressources humaines ainsi que par une coopération technique. Dans ce contexte, je note que l'Ambassadeur Roque Rodrigues, chef de cabinet de M. Xanana Gusmão, est actuellement en voyage au Brésil, où l'ont accueilli les plus hautes autorités.

La réunion de Tokyo a mis en lumière les bons résultats que peut donner une coopération sans heurt entre les États Membres, l'ONU et les institutions de Bretton Woods. M. Sergio Vieira de Mello et M. Jean-Michel Severino, Vice-Président de la Banque mondiale pour la région d'Asie orientale-Pacifique, méritent nos éloges pour le rôle dynamique qu'ils ont joué dans cette réunion. Ce type d'impulsion sera nécessaire dans la tâche prochaine de promotion de la consolidation de la paix après le conflit et de retour du pays à la normale. La reconstruction des infrastructures devra être suivie par un effort politique équivalent en vue d'assurer une plus grande réconciliation dans la transition vers l'indépendance.

Le Brésil considère que le Conseil national de la résistance timoraise (CNRT) a un rôle très important à jouer à cet égard. Nous sommes encouragés par les mesures prises par la direction du CNRT, telles que la réunion tenue à Singapour au début du mois entre les hauts fonctionnaires du CNRT et les hommes politiques anciennement favorables à l'intégration, qui a permis de traduire dans les faits l'aspiration exprimée par Xanana Gusmão alors qu'il était en prison d'unir les Est-Timorais. Cette attitude de pardon ne devrait pas empêcher le lancement d'une enquête approfondie pour établir les responsabilités dans les violences que l'on a fait subir à la population du Timor oriental.

Nous avons encore des problèmes de sécurité, comme l'a clairement expliqué M. Annabi. Nous avons appris que certaines des prétendues milices ont été dissoutes. Mais d'autres continuent d'empêcher les personnes déplacées de revenir au Timor oriental. Il est nécessaire que soient ménagées les conditions de leur retour.

Avec l'appui de la communauté internationale, l'ATNUTO va contribuer à la mise en place d'institutions démocratiques au Timor oriental ainsi qu'au relèvement du pays.

Le mandat actuel du Brésil au Conseil de sécurité va prendre fin dans quelques jours. Nous continuerons de tout mettre en oeuvre pour aider le Conseil de sécurité et l'ONU à s'acquitter de leurs responsabilités au Timor oriental. Après l'indépendance, lorsque l'ATNUTO aura quitté le pays, l'ONU continuera de jouer un rôle en aidant le peuple timorais à bâtir un pays prospère et démocratique.

M. Granovsky (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous tenons nous aussi à exprimer notre reconnaissance au Sous-Secrétaire général, M. Annabi, pour son exposé très complet.

Nous voyons avec satisfaction une évolution favorable, depuis quelque temps, dans la situation au Timor oriental, comme l'indique le cinquième rapport périodique présenté à l'Organisation des Nations Unies par l'Australie sur les opérations de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) (S/1999/1248, annexe). Ce rapport mentionne des perspectives favorables en matière de sécurité et précise que la menace constituée par les milices a pratiquement été éliminée. À cet égard, je voudrais souligner l'importance d'une transition bien planifiée de l'INTERFET vers une opération de maintien de la paix de l'ONU, qui sera l'objectif d'un plan de transition plus global.

Une multitude de tâches attendent désormais le Timor oriental, pour lesquelles il aura besoin d'un soutien de la communauté internationale et de la participation active des habitants du Timor oriental eux-mêmes. À cet égard, la création d'un mécanisme de consultation avec les habitants du territoire, d'institutions d'administration autonome et d'autres institutions de la société civile revêt une importance exceptionnelle.

Il va sans dire que la situation au Timor oriental est loin d'être exempte de problèmes, comme en témoigne la note du Secrétaire général en date du 10 décembre 1999 sur la situation en matière de droits de l'homme au Timor oriental (A/54/660) et les informations parues dans la presse sur la découverte récente de charniers sur le territoire. Il y a également la question urgente des personnes déplacées temporairement.

Néanmoins, il est évident que l'on progresse dans la voie de la normalisation au Timor oriental. Nous sommes convaincus que nous sommes largement redevables au personnel des Nations Unies pour ce climat propice, et notamment au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello.

Pour terminer, je tiens à redire que la Russie entend bien participer aux activités des différents éléments de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental.

M. Chen Xu (Chine) (*parle en chinois*) : Tout d'abord, nous voulons remercier le Sous-Secrétaire général, M. Annabi, de son exposé. La délégation chinoise se réjouit de la stabilité qui continue de régner au Timor oriental. Nous notons avec grande satisfaction que le déploiement de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) se passe bien et nous rendons hommage au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Vieira de Mello, et à son personnel, pour le travail énorme qu'ils ont fait sur le terrain dans des conditions extrêmement difficiles.

Nous continuons de croire que la présence des Nations Unies au Timor oriental permet d'aider les Est-Timorais à réaliser leur indépendance et leur autonomie. Il faut insister sur le principe que c'est aux habitants du Timor oriental eux-mêmes que revient cette responsabilité et il faut, dans la mesure du possible, faire participer davantage d'habitants à ce processus et les encourager à jouer un rôle constructif. Par conséquent, nous appuyons totalement les travaux de la Commission consultative pour le Timor oriental qui sont, à notre avis, un bon moyen de permettre aux habitants de la région de prendre part au processus de prise de décisions. Nous nous félicitons des résultats favorables de la conférence des donateurs tenue à Tokyo, qui devrait à notre sens faciliter l'établissement d'une base financière solide pour la transition du Timor oriental à l'indépendance. Ce n'est que lorsque la réconciliation aura été réalisée que la paix et l'indépendance pourront devenir une réalité au Timor oriental. Nous avons noté que M. Gusmão s'est dit prêt à oeuvrer à la conciliation entre toutes les parties, notamment entre le parti favorable à l'intégration et le parti autonomiste. Il a également fait savoir qu'il était disposé à coopérer pleinement avec l'ATNUTO. Nous nous en réjouissons vivement.

Nous espérons que la Force internationale au Timor oriental évoluera sous peu vers une opération de maintien de la paix des Nations Unies. À cet égard, il serait bon que le Secrétariat accélère le travail de préparation. Nous espérons également que la composition de la force de maintien de la paix sera plus équilibrée.

Pour terminer, la Chine appuie le travail de l'ATNUTO et continuera d'y contribuer sous forme d'envois de personnel et d'aide financière dans la limite de ses moyens.

M. Türk (Slovénie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens, pour commencer, à vous remercier d'avoir permis au Conseil de sécurité d'examiner la situation au Timor oriental dans le cadre de cette formule. Nous pensons en effet qu'une séance d'information est une formule des plus appropriées, étant donné toute l'attention dont a fait l'objet le Timor oriental, de la part non seulement des membres du Conseil de sécurité, mais aussi de nombreux États Membres de l'ONU présents aujourd'hui.

Je voudrais faire quelques brèves observations sur les principales questions abordées dans l'exposé du Sous-Secrétaire général, M. Hédi Annabi, plein de précision et de lucidité comme à l'ordinaire, et dont je le remercie. La conférence des donateurs de Tokyo a été un événement extrêmement important. Organisée dans le but de recueillir des fonds pour aider à reconstruire le Timor oriental, elle a réussi à obtenir plus de 500 millions de dollars en annonces de contributions. Nous tenons à saluer la générosité de nombreux donateurs, qui montre leur attachement authentique à la satisfaction des besoins urgents et à long terme du Timor oriental. Nous tenons particulièrement à souligner le fait que cela s'est fait en coopération étroite et coordonnée entre les institutions financières mondiales, l'ONU et les Est-Timorais.

Au nombre des problèmes politiques et concrets qui se posent sur le terrain, nous considérons de la plus grande importance celui du retour rapide des réfugiés dans de bonnes conditions de sécurité. Nous notons avec satisfaction l'accord relatif à la mise en place d'une commission frontalière mixte, obtenu par l'entremise de l'Ambassadeur Holbrooke au cours de son voyage dans la région le mois dernier. Cette commission s'occupera du problème du retour des réfugiés.

Mais le tableau brossé aujourd'hui par M. Annabi reste sombre. Il faut évidemment poursuivre les efforts. À cet égard, nous tenons à prêter notre appui au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et aux autres organismes présents sur le terrain en vue d'assurer le retour des réfugiés dans la sécurité et la dignité.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à l'Australie, chef de file de cette opération, pour les rapports périodiques qu'elle a présentés à l'ONU sur les opérations de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) et nous tenons à souligner l'importance du rôle moteur assumé par les États régionaux dans cette opération. Nous saluons l'INTERFET, qui s'acquitte efficacement de ses responsabilités au titre de la résolution du Conseil de sécurité. Nous espérons une transition rapide de l'INTER-

FET à une opération de maintien de la paix à part entière. Nous sommes convaincus qu'une période de transition de l'INTERFET à la force de maintien de la paix de l'ONU sera gérée avec soin de façon à assurer la continuité au cours de cette période. Nous pensons que les observations et les explications fournies aujourd'hui par M. Annabi sont extrêmement rassurantes sur ce point.

Étant donné l'ampleur et la nature des violations des droits de l'homme et du droit humanitaire qui ont été commises au Timor oriental, la Slovénie a toujours appuyé la nécessité d'enquêter sur ces crimes et de faire justice de façon efficace. Nous estimons que l'on ne peut compter sur une réconciliation totale et sur un avenir prospère pour le Timor oriental que s'ils sont édifiés sur une base de justice, d'égalité et de primauté du droit. Dans ce contexte, nous nous félicitons du rapport récent sur la mission conjointe au Timor oriental entreprise par les trois rapporteurs spéciaux, conformément à la résolution de la Commission des droits de l'homme en date du 27 septembre 1999. Nous prenons note des recommandations faites dans ce rapport récemment publié. Nous attendons avec intérêt le rapport de la commission d'enquête, qui devrait paraître à la fin de ce mois.

Autre élément important dans la reconstruction du Timor oriental : le processus de réconciliation, essentiel à l'établissement des conditions de stabilité nécessaires à un développement durable. Nous espérons fermement que la prochaine série de tables rondes en vue de la réconciliation permettra de progresser encore dans ce domaine.

Nous voudrions souligner la ferme détermination et l'envie qui existent chez les Est-Timorais eux-mêmes de contribuer de façon constructive à l'édification de leur avenir sous tous ses aspects. Dans ce contexte, nous saluons la création de la Commission consultative nationale, instrument essentiel à la véritable participation de la population du Timor oriental à la prise de décisions et au renforcement du processus d'indépendance du Timor oriental.

Enfin, nous voudrions exprimer notre gratitude au Secrétaire général, à son Représentant spécial, M. Vieira de Mello, ainsi qu'à tous ceux qui participent au Timor oriental aux activités de rétablissement de la paix et de reconstruction après le conflit.

M. Dejammet (France) : Merci, Monsieur le Président. Je voudrais me joindre à ceux qui vous ont exprimé leur reconnaissance pour l'organisation de ce débat. Je voudrais également remercier M. Annabi pour les informations qu'il nous a apportées, qui nous permettent de faire une évaluation actualisée de la situation au Timor oriental.

Les informations, de manière générale, sont positives. Ceci est évidemment un motif de satisfaction pour les membres du Conseil de sécurité. L'Ambassadeur Fonseca a justement rappelé que c'est le Brésil qui, dès le mois d'avril, a commencé à sensibiliser les membres du Conseil à l'évolution de la situation et je crois que nous pouvons a posteriori considérer que les mois écoulés ont donné pour une fois l'exemple d'une action active, et finalement heureuse, du Conseil de sécurité. Mais le mérite pris dans le traitement de cette affaire au départ par l'un des membres du Conseil, le Brésil, ainsi que par le Portugal, avec son action efficace puis, ensuite, lors de la crise d'août-septembre, par les efforts des Présidents successifs du Conseil de sécurité à cette époque, tout ceci doit être, je crois, justement rappelé.

Aujourd'hui, les indications portant sur le fonctionnement de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) nous conduisent, je le répète, à des conclusions plutôt optimistes. Tout ceci s'explique sans doute par les objectifs clairs que le Représentant spécial sait assumer, notamment l'insistance qu'il met sur le thème de la réconciliation nationale. Je crois que lorsqu'une volonté aussi évidente anime un haut fonctionnaire de l'ONU, lorsque celui-ci y consacre toute l'énergie de la bonne équipe qu'il a su réunir autour de lui, les résultats s'ensuivent.

Et l'on voit effectivement des rencontres entre chefs de milices, qui étaient réputés anti-indépendantistes, et dirigeants actuels du mouvement vers l'indépendance de Timor. On voit ces rencontres s'organiser et on assiste à la mise en place d'institutions dans tous les domaines, sur le plan administratif mais également sur le plan judiciaire; on voit se concrétiser ce qui est l'un des buts poursuivis théoriquement par l'ONU dans d'autres situations dans le monde, qui est celui de l'apaisement et de la réconciliation nationale. Je crois que là encore, un hommage vraiment très sincère doit être rendu à M. Vieira de Mello et à l'équipe qu'il a constituée.

Les résultats ne se font pas attendre. Je crois qu'ils se sont manifestés lors de la réunion des donateurs. Les résultats, c'est que la communauté internationale, étant témoin d'une entreprise qui réussit, répond généreusement aux appels qui sont lancés. La conférence des donateurs qui s'est réunie récemment à Tokyo a donné des résultats qui dépassent les espérances.

Ceci évidemment est bien, mais je crois que, pour une fois, nous pourrions presque comparer la situation dans cette région d'Asie à ce qui se passe en Europe parce qu'on parle

souvent de deux poids deux mesures, de disproportion entre ce qui est fait pour l'Europe et pour d'autres régions du monde. Je crois que nous devons avoir à l'esprit la générosité qui s'est manifestée à propos du Timor et qui est venue aussi de la part de l'Union européenne, mais qui est venue à titre bilatéral de plusieurs pays de la région; je pense au Japon, à l'Australie, à la Thaïlande et en fait à pratiquement tous les pays d'Asie qui ont répondu bilatéralement très généreusement aux appels, et je souhaiterais qu'une telle générosité se manifeste aussi à propos d'une autre région, le Kosovo, qui a bien besoin d'un soutien financier de la communauté internationale si nous voulons donner à l'opération de l'ONU les mêmes chances de réussite qu'à celle qui se déploie actuellement au Timor.

Le résultat se manifeste aussi dans le retour des réfugiés. Toutefois, nous comprenons qu'il y a encore plusieurs dizaines de milliers de réfugiés qui n'ont pas fait mouvement et là, je souhaiterais savoir de M. Annabi s'il peut expliquer ces chiffres, soit par des refus volontaires de réfugiés ou par d'autres raisons. Est-ce qu'il y a des réfugiés qui, malgré les conditions de sécurité offertes au Timor oriental et malgré la volonté de réconciliation nationale affirmée par l'ATNUTO et par les dirigeants timorais réunis autour de M. Vieira de Mello, est-ce que malgré ces informations satisfaisantes, un certain nombre de réfugiés refusent volontairement de rentrer au Timor oriental ou est-ce dû à des difficultés logistiques : état des routes, difficultés d'acheminement, etc.?

Le deuxième enseignement positif, c'est évidemment l'évolution rapide d'une opération qui a été au départ autorisée par le Conseil de sécurité mais qui a été de caractère intergouvernemental, vers une opération de maintien de la paix de l'ONU. Et sur ce terrain, je ne puis que marquer ma complète adhésion aux idées martelées par le représentant du Canada; il avait incontestablement raison sur le fond; cette opération doit être une opération de l'ONU.

La réalité qu'on montre souvent est que pour réagir vite, nous sommes parfois amenés à utiliser la formule d'une autorisation donnée par le Conseil de sécurité à une force multinationale, en l'espèce c'est d'ailleurs l'Australie — et le mérite lui en a déjà été rendu —, qui a pris sur elle le principal de la responsabilité et du fardeau de cette opération au prix des coûts qui ont été soulignés à juste titre par l'Ambassadeur Fowler. Et ceci s'explique encore une fois, compte tenu de l'urgence et de la nécessité de réagir vite; cela n'a pas été la seule expérience; nous avons vu en Afrique des précédents de ce genre, nous l'avons vu aussi en Europe avec, dans le temps, l'opération Alba.

Mais les membres du Conseil de sécurité qui soulignent que notre objectif devrait être le déploiement d'une véritable opération de l'ONU avec un financement obligatoire ont raison. C'est la raison pour laquelle je ne puis que me réjouir, comme l'Ambassadeur Fowler, que très bientôt cette évolution ait lieu et que nous ayions affaire à une opération de maintien de la paix.

La seule question que je me permettrai de poser à M. Annabi dans ce domaine, c'est de savoir si le chiffre important qui a été prévu — plus de 8 000 hommes pour cette opération — avec les coûts qui s'ensuivent, pourrait être éventuellement revu à la baisse dans des conditions réalistes et pour autant, bien sûr, que les conditions de sécurité soient respectées.

Mais voilà une situation sur le terrain qui nous paraît, je le répète, évoluer de manière satisfaisante, sous réserve aussi que les procédures en cours dans le domaine des droits de l'homme soient respectées parce qu'elles sont liées à l'affermissement de la réconciliation nationale. Est-ce que dans ces conditions le volume de l'opération proprement militaire ne peut pas être revu à la baisse? C'est au Secrétariat de nous fournir les informations en ce domaine.

Je le répète, le coût total de l'opération est important, il est parfaitement justifié, mais il se traduit par des résultats positifs. Ayons cela à l'esprit lorsque nous examinons la situation également au Kosovo où les engagements de la communauté internationale sur le plan financier sont malheureusement inférieurs.

M. Petrella (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je voudrais remercier M. Annabi des informations qu'il nous a communiquées et du dernier rapport de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET). À la lecture de ce rapport, nous constatons avec satisfaction que la situation au Timor oriental s'est sensiblement améliorée. Nous félicitons la Force internationale et tous les pays participants de l'excellent travail qu'ils accomplissent. Nous tenons tout particulièrement à mentionner le travail qu'a effectué avec dévouement et professionnalisme le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental, M. Vieira de Mello. Son arrivée sur le territoire au mois de novembre dernier a donné un élan important pour permettre un élargissement de l'ATNUTO et la planification d'une opération de maintien de la paix.

S'agissant de la sécurité, nous nous félicitons d'apprendre qu'il n'y a plus de menace importante à la paix actuellement et qu'aucun incident grave n'a été enregistré

ces dernières semaines. Cela est essentiel si l'on veut assurer le retour des personnes déplacées, la réduction des effectifs de l'INTERFET et le succès de l'ATNUTO de manière générale.

Nous jugeons très positif qu'en ce qui concerne la gestion des frontières, les autorités indonésiennes et l'INTERFET maintiennent des relations fondées sur la coopération, conformément au mémorandum d'accord technique signé le 22 novembre dernier.

Nous remercions les Philippines et l'Argentine d'avoir fourni des contingents militaires pour cette opération.

Nous sommes préoccupés par la situation humanitaire et en particulier par le grave problème des réfugiés se trouvant au Timor occidental et dans d'autres régions de l'Indonésie, qui doivent rentrer au Timor oriental. Plus de 110 000 personnes sont déjà rentrées, mais il en reste encore beaucoup à rapatrier. À cet égard, il est essentiel de continuer à garantir la sécurité du personnel humanitaire, par le biais de l'INTERFET et de la composante militaire de l'ATNUTO qui doit lui succéder. De même, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés doit avoir accès à tous les camps de réfugiés.

Nous sommes préoccupés par le fait que les milices continuent apparemment d'intimider les réfugiés pour empêcher leur retour. Cependant, la réunion entre M. Gusmão et le chef des milices semble indiquer que ces actes d'intimidation vont bientôt cesser.

Enfin, nous voudrions dire combien nous sommes satisfaits du succès de la réunion des donateurs qui a eu lieu à Tokyo la semaine dernière. La réponse très positive — plus de 500 millions de dollars d'annonces de contributions — est une claire manifestation de l'appui de la communauté internationale à l'égard du Timor oriental.

M. Kamal (Malaisie) (*parle en anglais*) : D'abord, et surtout, ma délégation voudrait vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce matin une séance publique sur la situation au Timor oriental; ceci correspond parfaitement à la position que nous avons constamment défendue, en appelant à plus de transparence dans les travaux du Conseil, compte tenu notamment que cette question présente un grand intérêt pour de nombreux Membres de l'Organisation.

Nous voudrions remercier M. Annabi de l'exposé très complet et néanmoins succinct qu'il nous a présenté ce matin. Nous notons avec satisfaction que la situation est relativement calme et stable au Timor oriental et nous espérons qu'elle sera propice aux efforts de réconciliation entrepris au sein de la population du Timor oriental. À cet égard, nous nous félicitons de la réunion récente entre M. Gusmão et les dirigeants favorables à l'autonomie, notamment M. João da Silva Tavares, et nous accueillons avec satisfaction l'annonce faite ultérieurement concernant le démantèlement officiel des milices et la remise des armes à l'armée indonésienne.

Nous sommes fermement convaincus que tous les Timorais de l'Est, quels que soient leurs convictions et leurs antécédents politiques, ont un rôle à jouer à l'avenir au sein d'un Timor oriental indépendant. Nous prions donc instamment l'ATNUTO d'apporter une aide supplémentaire, en coopération étroite avec les dirigeants du Timor oriental, pour permettre le succès du processus de réconciliation au sein de la population timoraise.

Nous nous réjouissons également d'apprendre par M. Annabi que de bonnes relations existent entre le Gouvernement indonésien et la population du Timor oriental, notamment lorsqu'il a mentionné la visite récente de M. Gusmão à Jakarta où il a été chaleureusement accueilli par le Président Abdurrahman Wahid, de l'Indonésie. Les autres faits nouveaux mentionnés, à savoir la libération des prisonniers politiques timorais, l'ouverture proposée d'une représentation indonésienne à Dili, la reprise des vols, l'ouverture d'une banque commerciale et l'intention d'Abdurrahman Wahid de se rendre au Timor oriental, sont tous très positifs et nous nous en félicitons.

À cet égard, comme ma délégation l'a déjà déclaré au Conseil, pour façonner l'avenir du Timor oriental, il convient de prendre en considération le rôle exceptionnel que l'Indonésie et le Portugal ont joué dans l'histoire et, dans le cas de l'Indonésie, au niveau géopolitique également. Il importe au plus haut point que le futur gouvernement du Timor oriental puisse reconnaître cette réalité et amorcer le processus d'établissement de relations constructives et mutuellement bénéfiques avec ces pays, et notamment avec son important voisin. Nous pensons que ces relations correspondent également aux voeux et aux souhaits des deux pays, en particulier de l'Indonésie qui est inséparable du Timor oriental puisqu'elle partage avec lui des frontières terrestres et maritimes. L'ATNUTO peut contribuer à jeter les bases d'une telle coopération.

Nous espérons que tous les réfugiés seront rapatriés dès que possible et qu'ils recevront une aide pour reconstruire leurs vies. À cet égard, saluons la volonté de coopération de la part du Gouvernement indonésien avec la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) et l'ONU, qui

a abouti à la signature du mémorandum d'accord technique sur la gestion des frontières, lequel représente une mesure positive pour assurer le contrôle des régions frontalières et indique un nouveau niveau de coopération entre le Gouvernement indonésien, l'INTERFET et l'ATNUTO. Qui plus est, nous sommes d'avis que cela aidera à garantir le retour en toute sécurité des personnes déplacées vers le Timor oriental.

Nous tenons à rendre hommage à tous les pays donateurs qui ont participé et apporté des contributions à la réunion qui a récemment eu lieu à Tokyo. Cela témoigne en effet du souci profond et de l'appui de la communauté internationale à l'égard de la population timoraise pour l'aider à se préparer à l'indépendance dans un proche avenir.

Enfin, en tant que pays voisin de la région, la Malaisie espère voir un Timor oriental indépendant jouant pleinement son rôle constructif dans les affaires régionales, et intégré au sein de la région.

M. Jagne (Gambie) (*parle en anglais*) : Ma délégation vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance en utilisant cette formule de séance publique. Nous sommes également reconnaissants à M. Annabi pour son exposé important et utile.

Depuis la proclamation des résultats de la consultation populaire, l'ONU et les gouvernements intéressés ont fait des progrès énormes pour que soient réalisées les aspirations de la population du Timor oriental d'accéder à l'indépendance. Ma délégation rend donc hommage au Gouvernement indonésien, en particulier, pour la coopération cruciale qu'il a apportée tout au long de cette période, et sans laquelle nous n'aurions pu atteindre le point où nous en sommes aujourd'hui.

Nous rendons également un hommage particulier à l'Australie et aux pays qui ont fourni des contingents à la Force internationale au Timor oriental (INTERFET). Sans leur intervention opportune, la situation au Timor oriental aurait été fort différente.

Ma délégation se félicite de noter que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) a maintenant été établie et que ses observateurs militaires ont été déployés. Nous notons avec satisfaction que le personnel international de l'ONU arrive au Timor oriental et qu'il s'est déjà mis au travail. Ma délégation se félicite de la nomination de M. Sergio Vieira de Mello en tant que Représentant spécial du Secrétaire général et Administrateur transitoire pour le Timor oriental. Il n'aurait pas été possible de faire un meilleur choix.

Nous sommes encouragés d'apprendre que les relations entre l'ATNUTO et la population du Timor oriental sont excellentes. Cela a favorisé la conférence des donateurs qui semble avoir été couronnée de succès. Nous nous associons aux autres États pour remercier le Gouvernement japonais du rôle prépondérant qu'il a joué en tant que pays hôte et en tant que donateur pour assurer un succès aussi retentissant.

Nous notons également avec satisfaction que l'ATNUTO a établi une ébauche d'administration. Le Gouvernement gambien a fourni un nombre important de membres de la police civile et est prêt à apporter d'autres contributions. Nous sommes également disposés à fournir des fonctionnaires qui pourraient travailler avec l'ATNUTO.

Ma délégation prend également note avec satisfaction des efforts louables que font le Président Wahid et M. Gusmão pour que les relations entre l'Indonésie et le Timor oriental reposent sur une base solide. Nous espérons que la communauté internationale continuera d'appuyer ces initiatives louables.

Enfin, nous avons tout lieu de penser qu'en dehors des problèmes liés au manque d'infrastructures et au sort du grand nombre de réfugiés qui se trouvent encore au Timor occidental, l'avenir du Timor oriental est en fait très prometteur. L'Ambassadeur de la France a rappelé la générosité de la communauté des donateurs à l'égard du Timor oriental et a souhaité que le même degré de générosité soit manifesté à l'égard d'autres régions. Ma délégation convient tout à fait avec lui qu'en manifestant le même zèle, la même détermination, le même degré d'enthousiasme et le même degré de générosité, nous réussirons, en tant que communauté des nations, à faire en sorte que cette petite planète que nous partageons tous soit un endroit bien meilleur pour les générations actuelles et futures et pour assurer à tous nos enfants et à leurs petits-enfants un avenir très brillant.

M. Andjaba (Namibie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir organisé cette séance d'information publique. Je saisis également cette occasion pour remercier M. Annabi de son exposé très complet sur la situation au Timor oriental.

Ma délégation se réjouit des progrès réalisés avec la mise en place de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et elle est heureuse que

son déploiement soit conforme aux délais fixés. Nous pensons que c'est un point important pour faire en sorte que la transition entre la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) et une opération de maintien de la paix des Nations Unies ait lieu dès que possible. À cet égard, nous rendons un hommage particulier à M. Vieira de Mello et à ses collaborateurs pour les efforts qu'ils déploient dans des conditions difficiles.

S'agissant de la situation en matière de sécurité, ma délégation est heureuse de noter d'après l'exposé et d'après les informations les plus récentes émanant de l'INTERFET qu'il n'y a pas de menaces importantes à la paix et à la sécurité au Timor oriental. Grâce notamment à la répression des activités des milices et aux efforts de négociation, nous espérons que la situation continuera de s'améliorer. À cet égard, nous félicitons l'Australie de ses qualités de direction, et nous remercions tous les pays qui ont fourni des contingents et qui ont contribué aux activités de l'INTERFET.

Un aspect moins positif est notre préoccupation face à la poursuite des actes d'intimidation par les milices au Timor occidental, qui entrave le retour des réfugiés. Nous nous félicitons de l'engagement pris par M. Tavares de démanteler son groupe de miliciens et nous espérons que le rythme de rapatriement va maintenant s'accélérer. En même temps, nous sommes convaincus que la poursuite en justice des membres des milices capturés, grâce à un nouveau système judiciaire, pourra servir de dissuasion à d'autres activités criminelles des milices.

Je saisis également cette occasion pour louer les efforts consentis par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) afin, entre autres choses, d'informer les réfugiés des conditions de rapatriement au Timor oriental. Ces méthodes sont cruciales dans le processus de rétablissement de la confiance des réfugiés et pour contrecarrer la propagande des milices.

Je saisis cette occasion pour féliciter mon collègue, l'Ambassadeur Holbrooke, qui n'est pas avec nous ici aujourd'hui, du succès qu'il a remporté au cours de sa visite récente au Timor oriental. La visite de l'Ambassadeur Holbrooke a eu un impact très positif sur le sort tragique des réfugiés au Timor occidental, puisqu'il a réussi à faire porter davantage l'attention sur leur situation, ce qui à son tour a fait que l'on prend des mesures plus concrètes en leur faveur.

Nous nous félicitons également de l'établissement de relations entre les dirigeants du Timor oriental et de l'Indonésie, ainsi que de la visite effectuée par M. Gusmão à Jakarta sur l'invitation du Président de l'Indonésie. Ces efforts doivent être soutenus par la communauté internationale.

Dernier élément, mais non le moindre, ma délégation se félicite de l'excellente réaction des donateurs internationaux à Tokyo, qui ont annoncé des contributions dépassant de loin le montant prévu par la Banque mondiale pour la reconstruction du Timor oriental. Nous espérons que ces annonces de contributions se matérialiseront pour financer au cours des prochaines années les efforts de reconstruction et les efforts humanitaires dans ce pays ravagé.

Je voudrais également me faire l'écho des sentiments exprimés par l'Ambassadeur Dejammet à propos de la nécessité d'une meilleure réponse des donateurs à l'égard d'autres situations qui existent dans d'autres parties du monde.

M. Eboumy (Gabon) : Monsieur le Président, ma délégation tient aussi à remercier la présidence d'avoir organisé la présente réunion d'information, ainsi que M. Annabi des informations très utiles qu'il vient de nous livrer.

Le 30 août dernier, le peuple du Timor oriental, lors de la consultation qui s'est tenue sur l'ensemble du territoire, s'était exprimé en faveur d'une transition vers l'indépendance. L'Assemblée consultative du peuple indonésien, pour sa part, a validé au mois de novembre dernier les résultats de cette consultation. Aujourd'hui, à la suite de cette évolution positive, et aussi par nos actions, notamment la résolution 1272 (1999) du 25 octobre 1999, le Timor oriental est doté d'une Administration transitoire qui a un mandat complexe et bien défini en vue de l'autonomie. Soutenue par la présence de la Force multinationale au Timor oriental (INTERFET), nous sommes confiants que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) s'acquittera de sa mission. Cependant, il convient de souligner que le soutien financier et matériel de la communauté internationale, y compris celui des institutions financières internationales, demeure nécessaire pour l'accomplissement du mandat de l'ATNUTO. À ce sujet, nous accueillons favorablement les annonces de contributions qui ont été faites récemment à Tokyo.

Au moment où le Timor oriental va voler de ses propres ailes, les défis à surmonter, notamment ceux liés à la reconstruction et au développement, sont multiples. Cependant, ensemble et uni, le peuple du Timor pourra atteindre ces objectifs. Pour cela, nous encourageons tous

les réfugiés et les personnes déplacées à regagner leurs villes et villages afin de participer à l'élaboration des nouvelles institutions et à la reconstruction de leur futur pays.

Aux milices qui continuent d'intimider et de propager des fausses informations, nous demandons d'accepter la nouvelle donne. Par ailleurs, nous leur rappelons que les violations flagrantes et continues du droit international humanitaire et des droits de l'homme ne resteront pas impunies. En outre, nous sommes confiants que la coopération de tous sera utile pour faire la lumière sur les cas de graves violations des droits de l'homme qui ont eu lieu juste après la consultation populaire.

Nous souhaitons ici rendre hommage aux membres de la Force multinationale, au personnel des organisations humanitaires et au personnel des Nations Unies, notamment M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général, pour leur courage et leur persévérance à travailler dans un environnement et un contexte difficiles.

Pour terminer, nous osons croire que l'Administration du Timor oriental envisage d'établir des relations amicales et normales avec tous ses voisins, en particulier l'Indonésie.

M. van Walsum (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous vous remercions d'avoir organisé cette séance publique. Nous remercions M. Annabi de son exposé.

Les circonstances ont considérablement évolué et très nettement en mieux depuis la dernière fois que le Conseil a eu un débat public sur la question du Timor oriental, le 11 septembre 1999. La situation nouvelle se traduit également par le fait que l'Assemblée générale a décidé d'enlever de son ordre du jour le point portant sur la question du Timor oriental et décidé d'inscrire un nouveau point à l'ordre du jour de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale, intitulé «La situation au Timor oriental au cours de sa transition vers l'indépendance».

Les Pays-Bas souhaitent rendre hommage aux pays participant à la Force multinationale — la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) — qui a joué un rôle crucial dans l'instauration d'un environnement sûr, sans lequel l'actuel processus de reconstruction n'aurait pu commencer. Je voudrais mentionner en particulier la nation assurant la direction, l'Australie, et la participation des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Ils ont prouvé leur volonté d'assumer leurs responsabilités en matière de sécurité dans leur région, c'est-à-dire, naturellement, la région à laquelle appartient le Timor oriental.

Les Pays-Bas sont encouragés par l'évolution positive des relations entre le Timor oriental et l'Indonésie. Nous croyons savoir que le Président Wahid envisage de se rendre au Timor oriental le 17 janvier, et cette décision nous paraît très importante.

Bien entendu, et en dépit des améliorations des derniers mois, il faut savoir que le peuple du Timor oriental n'est qu'au début d'un long processus de relèvement économique et social et de mise en place d'institutions d'un État démocratique moderne caractérisé par la primauté du droit. Comme l'ont répété les membres du Conseil de sécurité, la communauté internationale doit aider les Timorais dans cette voie difficile.

Les Pays-Bas sont heureux de noter que, grâce à divers canaux — multilatéraux et bilatéraux —, l'aide est fournie. M. Annabi nous a rappelé qu'à la Conférence des donateurs, la semaine dernière, à Tokyo, des annonces de contributions pour un montant de 522 millions de dollars ont été faites. Le Gouvernement des Pays-Bas fera don d'environ 7,3 millions de dollars à l'appel interinstitutions commun des Nations Unies en faveur du Timor oriental. Une contribution initiale a déjà été faite au fonds d'affectation spéciale pour l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental. Au cours de la nouvelle année fiscale, 2,3 millions de dollars supplémentaires seront disponibles pour ce fonds. L'argent restant de notre contribution de 220 000 dollars au fonds d'affectation spéciale de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO) peut être également employé à des fins similaires au titre de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Enfin, 1,8 million de dollars ont été accordés au Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

La diversité et l'importance de l'aide internationale sont naturellement très satisfaisantes. Mais l'on pourrait aussi dire que l'aide est excessive. Les capacités locales d'absorption du Timor oriental doivent être prises en considération. Nous devons être sûrs que le Timor oriental ne devienne pas tributaire en permanence de l'aide extérieure, au lieu de pouvoir s'en passer.

En outre, comme dans toute opération complexe où participent diverses organisations d'aide, il risque d'y avoir un manque de synergie dans les efforts d'aide. Nous voudrions entendre l'avis du Secrétariat sur ces aspects, y compris ses réflexions sur la répartition des tâches et des compétences entre les organisations concernées.

Nous nous félicitons que, dans son rapport à l'Assemblée générale, le Secrétaire général ait mis l'accent sur la nécessité, pour la communauté internationale, de travailler en étroite collaboration avec les Est-Timorais eux-mêmes. Tout comme les autres membres du Conseil, les Pays-Bas ont souligné cet aspect à diverses occasions, et nous nous réjouissons de voir qu'un accord a été obtenu sur la création d'une Commission consultative nationale. Le Secrétaire général indique dans son rapport que, par ce mécanisme consultatif, l'ATNUTO fera en sorte que les besoins et souhaits du peuple du Timor oriental soient pleinement pris en compte dans la mise en place d'une administration transitoire.

Une autre question que mentionne à juste titre le rapport du Secrétaire général concerne les responsables de graves violations des droits de l'homme qui doivent rendre compte de leurs actes. Des procédures d'enquête internationales et indonésiennes ont lieu. Nous voudrions entendre l'avis du Secrétariat sur la relation entre ces activités. Nous avons reçu le rapport sur la mission conjointe au Timor oriental entreprise par les trois rapporteurs spéciaux de la Commission des droits de l'homme, et nous espérons que le rapport de la Commission d'enquête des Nations Unies sera présenté dans les meilleurs délais.

Ces rapports peuvent constituer des mesures importantes dans le processus de réconciliation au Timor oriental. Du point de vue de mon pays, je dois mentionner un cas de violation des droits de l'homme, à savoir le meurtre, en septembre, au Timor oriental du journaliste hollandais Sander Thoenes. Nous croyons savoir que l'INTERFET a achevé son enquête sur ce cas et nous espérons que son rapport sera soumis au plus tôt au Secrétaire général.

Enfin, même si nous parlons d'évolution favorable au Timor oriental, des dizaines de milliers de réfugiés se trouvent encore dans des camps au Timor occidental et ailleurs en Indonésie. M. Annabi a indiqué que près de 120 000 réfugiés étaient retournés. L'INTERFET, le FRETILIN et les Forces armées indonésiennes se sont mis d'accord sur des arrangements concernant la sécurité des passages des frontières. Pouvons-nous en conclure que le message selon lequel le retour au Timor oriental est sans danger soit parvenu aux réfugiés et que les efforts d'intimidation en vue de les faire rester aient diminué?

M. Annabi a cité les raisons suivantes pour lesquelles les réfugiés pourraient ne pas retourner : désinformation, manque d'infrastructures dans les zones où les réfugiés souhaitent retourner, et souhait de ne pas retourner à court terme pour diverses raisons. Ma délégation serait heureuse d'avoir plus d'informations sur cette question. Nous ne pouvons pas simplement dire que la question est complexe en raison de la diversité des motifs. Certaines de ces raisons relèvent de l'aspect logistique, mais une désinformation délibérée peut être assimilée à de l'intimidation, et cette dernière est proche de la force. Ainsi, nous sommes face à un problème politique non réglé.

C'est précisément parce que le Gouvernement indonésien a adopté telle attitude positive à nombre d'égards que le Conseil devrait, selon nous, redire aujourd'hui qu'au titre de la résolution 1272 (1999), il continue d'être responsable du retour sûr des réfugiés.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais à présent faire une brève déclaration en ma qualité de représentant du Royaume-Uni.

Le Royaume-Uni partage dans une très large mesure le consensus des points de vue exprimés autour de cette table sur les progrès réalisés au Timor oriental, et il s'associe aux hommages rendus à ceux qui ont permis ces progrès. Nous partageons également la préoccupation constante, s'agissant notamment du sort des réfugiés au Timor oriental et au Timor occidental, et de l'obligation redditionnelle pour les violations des droits de l'homme.

Je voudrais dire que nous saluons vivement les résultats de la conférence des donateurs de Tokyo. Il s'agit d'une importante contribution à la reconstruction du Timor oriental et à sa transition sans heurt vers l'indépendance. Nous sommes d'autant plus satisfaits que nous savons que l'ONU et la Banque mondiale ne coopèrent pas toujours aussi bien.

Le Royaume-Uni a annoncé une contribution de près de 20 millions de dollars pour les trois années à venir. Même si cela est inférieur à ce qui était annoncé dans notre engagement envers la Sierra Leone — par exemple —, il s'agit d'une somme substantielle. Les fonds seront versés à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et aux fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale, en fonction des besoins en évolution. Il nous faut être sûrs que ces fonds sont utilisés pour assurer une approche simple, souple et précise face aux besoins du Timor oriental, une approche bien coordonnée par l'ATNUTO et la Banque mondiale. Des approches bilatérales déliées risquent de dépasser les capacités des Est-Timorais. Nous insistons donc sur le besoin d'une coordination adéquate du financement aujourd'hui disponible et dont nous nous réjouissons.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à M. Annabi qui va répondre aux observations et questions que nous venons d'entendre.

M. Annabi (*parle en anglais*) : Une série de questions a trait au ralentissement du rythme des retours de réfugiés du Timor occidental. Comme je l'ai dit, nous pensons que cela est dû à une combinaison de facteurs. Il faut encore compter avec un certain manque d'informations et l'intimidation, et c'est là un facteur. D'après les informations dont nous disposons, le fait qu'il y ait eu des destructions considérables sur le territoire et que certains des réfugiés ne soient pas sûrs de trouver un lieu d'accueil à leur retour pourrait être un autre facteur. Et, enfin, le troisième facteur est probablement le fait que ceux qui, au Timor occidental, ont voté en faveur de l'autonomie — et n'oublions pas que plus de 20 % des Est-Timorais l'ont fait — peuvent ne pas vouloir présentement retourner au Timor oriental, ou peuvent ne pas considérer sans malaise de le faire pour une raison quelconque. Cent vingt mille sont retournés, et il se pourrait que certains ne souhaitent pas retourner, tout au moins dans l'immédiat.

Nous espérons toutefois que le groupe de travail dont la création a été convenue avec les autorités indonésiennes lors de la visite à Jakarta du Représentant spécial, et qui traitera de toutes ces questions, peut contribuer à l'amélioration de la situation et nous permettra d'aboutir à une situation où les voeux et intentions exacts des personnes restées au Timor occidental nous seront plus clairs, afin que les candidats au retour puissent le faire en sécurité et que ceux qui ne souhaitent pas retourner puissent être réinstallés ailleurs.

Le représentant de la France a posé une question concernant les effectifs de la force de maintien de la paix des Nations Unies. Nous pensons — et c'est là l'évaluation de tous les experts concernés — qu'il serait prudent et avisé que cette force, qui succédera à la Force multinationale, soit forte et crédible et qu'elle soit dotée d'une capacité dissuasive crédible. Elle sera plus réduite que la force multinationale. Lorsque j'ai visité le Timor oriental, fin novembre, j'ai appris que la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) disposait de plus de 11 000 hommes au Timor oriental. La force des Nations Unies, qui lui succédera en février, comptera plus de 8 000 hommes.

Mais il est vrai que la situation sécuritaire s'est améliorée et nous nous en félicitons. À cet égard, nous rendons hommage à l'INTERFET pour l'excellent travail qu'elle a fait en vue de rétablir la paix et la sécurité sur le territoire. Si la tendance actuelle se confirme — et nous n'avons aucune raison de penser le contraire —, le Secrétaire général va certainement réévaluer la situation en temps opportun et n'hésitera pas à soumettre au Conseil de sécurité les réductions proposées s'il juge qu'il est possible d'y procéder sans danger. Je puis assurer le Conseil qu'il ne souhaitera pas garder plus d'éléments que nécessaire au Timor oriental pour mettre en oeuvre le mandat tel qu'envisagé dans la résolution 1272 (1999).

Enfin, s'agissant de la coordination et de la répartition des tâches pour la mise en oeuvre de l'aide offerte au Timor oriental, nous avons déployé un effort particulier pour donner aux donateurs une image globale de l'aide humanitaire, les exigences administratives et de création de capacités autonomes, et les impératifs de reconstruction et de développement à long terme. Nous nous sommes efforcés de présenter une image intégrée, et je puis assurer le Conseil que nous continuerons de faire tout notre possible en vue d'une coordination adéquate dans la mise en oeuvre de ces programmes, cela dans le souci d'éviter des cas de double emploi entre les divers organismes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je pense qu'il serait indiqué qu'au nom du Conseil, je remercie le Département des opérations de maintien de la paix pour son travail intense sur le Timor oriental, dans le cadre des charges considérables qu'il assume en ce moment. Je demanderais aussi au Sous-Secrétaire général de transmettre notre chaleureuse gratitude au Représentant spécial du Secrétaire général au Timor oriental, M. Sergio Vieira de Mello, ainsi qu'à son équipe, pour le travail déjà accompli au sein de l'administration intérimaire.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 10.